

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung
Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter
Band: 14 (1936)
Heft: 3

Artikel: Plus que centenaire
Autor: Vivien, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-722541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus que Centenaire.

Le 10 septembre, Madame Julie Barbezat, des Bayards, est entrée dans sa 102^{me} année; elle est là, dans le fauteuil officiel* que le gouvernement neuchâtelois lui a offert le 10 septembre 1934, aux Verrières, à l'occasion d'une cérémonie à laquelle ont pris part les autorités civiles et religieuses; le Conseil d'Etat y était représenté par Mr. le Préfet Bonny, l'Eglise par Mr. le Pasteur Roulet qui fit un culte et lut des vers, et la Commune par son président, Mr. E. Loew; les sociétés locales — Union Chrétienne et Fanfare — apportèrent leurs vœux à la Jubilaire par leurs chants et leurs morceaux de musique.

Dès lors notre Centenaire a dû entrer à l'Hospice de la Côte à Corcelles, son fils et sa femme qui la soignaient avec amour étant tombés malades, mais elle se plait beaucoup dans cette maison chrétienne de Corcelles, où elle est entourée de respect et où elle reçoit les soins réguliers et bienveillants que réclame sa vieillesse; les soeurs et le personnel dévoués de l'Hospice ne manqueront pas — si Dieu lui prête vie — d'organiser en son honneur une petite manifestation à laquelle prendra part le pasteur de la Paroisse qui est en même temps secrétaire du Comité Cantonal „Pour la Vieillesse“.

Madame Julie Barbezat le mérite, car sa longue vie a été toute de labeur et de peine: née à La Côte-aux-Fées le 10 septembre 1835, dès l'âge de 6 ans, elle apprend à faire de la dentelle; puis à 13 ans, aux Verrières, elle fait un apprentissage d'horlogerie dans „l'achevage des échappements cylindres“; entre temps elle cultive l'absinthe, travail alors très minutieux, très pénible et très répandu au Val-de-Travers et qui lui permit de gagner quelques francs jusqu'à l'interdiction de l'absinthe en 1905.

* Sur le fauteuil du gouvernement, au dessous de l'écusson neuchâtelois, on lit l'inscription suivante: „Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel à Madame Julie Barbezat, 1835 jusqu'à 1934“.

Ce n'est certes pas sans regrets qu'elle a quitté son cher Val-de-Travers et son fils, si bon pour elle, ainsi que sa belle-fille tombés malades; mais, comme elle s'affaiblit sensiblement et perd la mémoire et l'ouïe, elle s'est attachée à ceux qui la soignent à l'Hospice de Corcelles,



Madame Julie Barbezat, née le 10 septembre 1835.

comme un enfant à sa mère, et elle est bien reconnaissante des caresses maternelles qu'on ne cesse pas de lui prodiguer.

Et il nous est bien doux de voir ainsi s'affirmer d'une manière si touchante le respect dû aux vieillards et que notre Fondation „Pour la Vieillesse“ cherche à développer au sein de notre peuple.

G. Vivien.